



1900 Scott Avenue • Des Moines, Iowa, USA 50317 • tel: 515.559.5100 • www.kemin.com/ag

KemTRACE® marque déposée **Chromium 0.4% Premix** **Supplément Minéral Sec** **(0.4% Chrome Provenant du Propionate de Chrome)**

PAYS

Canada

CODE D L'ARTICLE

014533

DESCRIPTION

Un supplément de chrome pour les poulets à griller, les porcs, les vaches laitières et les bovins de boucherie.

INGRÉDIENTS

Carbonate de calcium, propionate de chrome, acide propionique, propylène glycol et huile minérale.

SPÉCIFICATIONS DE LA QUALITÉ

Analyse garantie	
Chrome (Cr) - réel	4000 mg/kg
Paramètre	
pH solution 10%	6.5 – 7.5
Poussière	Moins de 5% (maille # 20)
Couleur	Vert
Odeur	Légèrement âcre

CARACTÉRISTIQUES TYPIQUES

Paramètre	
Écoulement	Bon
Densité	961 - 1442 kg/m ³

MODE D'EMPLOI

Ce produit est conçu pour être prémélange avant d'être ajouté aux aliments pour les poulets à griller, les porcs, les vaches laitières et les bovins de boucherie. La formulation de prémélange suivante doit être suivie :

Ingrédients	% Prémélange
KemTRACE Chromium 0.4%	10%
Véhiculant inerte (N.B. tout véhiculant minéral inerte est recommandé)	90%

Le prémélange résultant contiendra 0,04% de chrome. **POULETS À GRILLER** : Le prémélange de 0.04% délivre 0.2 mg/kg (200 parties par milliard) de chrome (à partir de propionate de chrome) lorsqu'il est ajouté et mélangé à fond au taux de 0.5 kg par tonne de nourriture de poulet complète. **PORCS** : Le prémélange de 0.04% délivre 0.2 mg/kg (200 parties par milliard) de chrome (à partir de propionate de chrome) lorsqu'il est ajouté et mélangé à fond au taux de 0.5 kg par tonne d'alimentation porcine complète. **BOVINS** : Le prémélange de 0.04% délivre 0.5 mg/kg (500 parties par milliard) de chrome (à partir de propionate de chrome) lorsqu'il est ajouté et mélangé à fond à de 1.25 kg par tonne de régimes complets de bétail.

ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

Entreposer dans un endroit propre et sec. Ne pas respirer la poussière du mélange. Attention à la contamination par croisement avec des aliments sans supplément. Utilisation restreinte à du personnel responsable. Suivre les instructions sur l'étiquette. Faire une rotation de l'inventaire. Utiliser dans les 24 mois de la date de fabrication.

PRÉCAUTION

La poussière de ce produit est nuisible. Voir la fiche signalétique pour de l'information additionnelle.

RÉFÉRENCE

No. D'ENR 982488

EMPAQUETAGE

Sacs de 25 kg.